

## **Relation de travail :**

**Voici un aperçu de ce que le CPE préconise au niveau des relations et de la communication entre tous les membres.**

- Respect des autres et de leur opinion;
- Entretien de bonnes relations, est aimable et accessible;
- Encourage l'entraide et la coopération;
- Faire preuve de tact et diplomatie
- Travaille en équipe;
- Accompagne et soutient le collègue à la prise avec une problématique avec un parent ou un enfant;
- Partage toutes informations pertinentes sur le comportement d'un enfant ou d'un parent avec les autres membres de l'équipe;
- Accepte les idées et suggestions et fait valoir son point de vue;
- Identifie des situations problématiques;
- Donne et reçoit des critiques constructives;
- Propose aussi, des solutions constructives;
- Détermine les sujets prioritaires à discuter;
- Fournit de l'aide au besoin;
- Favorise la résolution de conflit en écoutant d'abord l'autre personne et en trouvant un terrain d'entente;
- Si conflit persiste, en référé à la direction s'il y a lieu;
- Manifeste de la discrétion en regard des cas traités;
- Le personnel fumeur de la garderie doit fumer à l'extérieur de la propriété du CPE.

### **Situation personnelle:**

Pour faciliter, accompagner et garder en sécurité tous les enfants, parents et employés, le CPE devrait être informé de toutes circonstances difficiles dont un employé subit dans sa vie personnelle. Donc, nous demandons que les employés informent ses supérieurs immédiats de toutes situations pertinentes pouvant avoir un impacte sur la sécurité des enfants, parents et employés du CPE. Ex : Menace d'une tierce personne.

### **Relation entre membres du personnel lorsqu'un de celui-ci ayant un ou des enfants au CPE :**

- Le personnel du CPE a, le loisir d'inscrire son enfant au volet installation selon les procédures.

- Le CPE préconise que l'enfant du parent employé soit attiré à un autre groupe que le sien. La direction déterminera le changement de poste par rapport au groupe pour le personnel éducateur concerné;
- L'employé qui utilise le service du CPE comme parent doit respecter la routine établie pour le bon fonctionnement du groupe. Le personnel éducateur doit porter son «chapeau » d'employé dès son arrivée, après avoir laissé son enfant à son éducatrice. Il est important de souhaiter bonne journée à l'enfant tout comme un autre parent. Ceci aidera l'enfant à comprendre la coupure que le parent employé doit faire ;
- Le parent employé ne doit pas prendre son enfant durant ses pauses. Il ne peut également, passer l'heure de pause dans le groupe de son enfant ;
- Lors de certains moments de la journée (ex : à l'extérieur, activité multi âge, activité de grand groupe...), il est possible que l'enfant et le parent employé soit ensemble. Le parent employé doit avoir les mêmes interventions qu'avec les autres enfants. Ne faut pas faire de favoritisme ou encore être plus sévère envers son enfant. De plus, le parent employé doit s'abstenir lorsqu'une intervention est faite auprès de son enfant;
- S'il a une problématique avec l'enfant et qu'il doit y avoir une discussion en rencontre d'équipe, il serait bien que ce dernier se retire pendant la discussion, afin que l'équipe et le parent employé soient à l'aise;
- Si l'enfant est malade, il demeure avec l'éducatrice de son groupe jusqu'à ce qu'on remplace le parent employé;
- Le parent employé devra respecter l'éducatrice du groupe de son enfant lorsqu'elle est en pause et vice versa; elle a peut-être le goût de parler de d'autres choses ou de relaxer;
- Le parent employé conserve les mêmes privilèges en ce qui concerne les échanges avec son éducatrice : discussion en début et fin de journée, les rencontres prévues...;
- Le calendrier de paiement et les frais de garde sont ceux en vigueur au CPE;
- Les règlements de régie interne devront être respectés par le parent employé au même titre que les autres parents du CPE;
- En cas de situation conflictuelle, le conseil d'administration prendra une décision selon les faits présentés par le parent employé et la direction;
- Afin de permettre à tout le personnel de vivre dans une atmosphère sereine, la collaboration de tous face à cette politique est essentielle.